

Minister of Infrastructure
and Communities



Ministre de l'Infrastructure
et des Collectivités

Ottawa, Canada K1P 0B6

The Honourable Roger Luc Melanson
Minister of Transportation and Infrastructure
P.O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick E3B 5H1

Dear Minister Melanson:

This letter is a follow up to our conversation on April 4th regarding the federal government's historic infrastructure investments outlined in Budget 2016. I am pleased to provide you with details regarding Infrastructure Canada's (INFC) new programs related to public transit, water and wastewater infrastructure that will be delivered via the provinces and territories. I am also pleased to inform you of improvements to the 2014 New Building Canada Fund (NBCF).

As I am sure you agree, infrastructure is not an end in itself – it is the means with which we build a more prosperous, inclusive and sustainable country. It goes beyond concrete and water pipes; it is what allows Canadians to get to work on time and return home to their families faster at night, it helps victims of domestic violence find shelter, and it provides facilities for kids to learn and build the networks that will support them throughout their lives.

The 2016 budget announced an infrastructure plan that commits to smart, strategic investments that will grow Canada's economy and improve the lives of Canadians. Our plan will focus on accelerating federal investments in the short term by providing funding for projects that rehabilitate and modernize public infrastructure. We will achieve this by working collaboratively with you and our municipal partners who are best placed to quickly identify their priorities for funding. We will flow funds rapidly to ensure that projects can begin immediately. We will also work in close partnership to reduce unnecessary administrative burden and streamline approvals.

The Government of Canada has introduced the \$3.4 billion Public Transit Infrastructure Fund (PTIF) and the \$2 billion Clean Water Wastewater Fund (CWWF) to encourage economic growth and support sustainable, livable communities. These initiatives will lay the groundwork for longer term, strategic investments in public transit and water/wastewater infrastructure that will keep pace with the rapid growth of Canadian cities.

Under these programs, we would like to encourage a focus on projects that promote innovation, optimization and rehabilitation of existing assets. These programs include new features based on feedback that we have received from many of our partners. We have increased the federal cost sharing and will now provide up to 50% of project eligible costs. Furthermore, project costs will be considered eligible as of April 1, 2016 so work can begin immediately. We will continue to respect the existing accountability frameworks that all provinces and territories have in place to ensure appropriate oversight of all taxpayer dollars.

The Public Transit Infrastructure Fund (PTIF)

The PTIF will primarily support investments that meet immediate public priorities including: projects that improve the state of good repair of public transit, that support system optimization and efficiency, increase asset management capacity, and design and planning for future expansion of public transit systems. Effective use of innovative new technologies that can unlock improved environmental benefits and projects that advance improvements in safety and accessibility are also eligible. Projects for system expansion may be considered if they can be completed within the program timeframe. We all know that to grow transit ridership, a multitude of factors should be considered, and for that reason I would also encourage you to work with municipalities and transit agencies to promote targeted investments in active transportation.

The PTIF allocation for New Brunswick is \$8,740,000. The funding allocation is to be distributed so that each recognized transit system receives a minimum base amount of \$50,000 with the remainder of the funds to be distributed based on overall ridership of each transit system. (See Annex 1 for PTIF Allocation National Breakdown)

Clean Water Wastewater Fund (CWWF)

The CWWF will primarily focus investments on meeting immediate priorities for clean water and wastewater to support a cleaner and healthier environment for communities. These include:

- the rehabilitation and optimization of water, storm water, and wastewater related infrastructure;
- improvement of asset management approaches including studies and pilot projects;
- planning for future upgrades to wastewater treatment and collection infrastructure to meet applicable regulatory requirements; and
- new construction projects, including the construction of naturalized systems for management and treatment of wastewater and storm water may also be considered if they can be completed within the program timeframe.

The CWWF allocation for New Brunswick is \$79,449,770. (See Annex 2 for CWWF Allocation National Breakdown)

2014 New Building Canada Fund

In addition to these new programs, I am pleased to inform you that we have improved the 2014 New Building Canada Fund (NBCF) to provide provinces and territories greater flexibility to commit all remaining funding within the next two years (by March 2018). I have heard from you and many of your colleagues about your concerns with how the previous government designed the NBCF and as part of our commitment to ensuring the programs work for Canadians, we have made the following changes:

- Removal of the mandatory P3 screen across NBCF;
- Under the Provincial Territorial Infrastructure Component (PTIC):
 - Modifying the Highways and Roads category to reduce (PTIC-National Regional Program) or eliminate (PTIC-Small Communities Fund) minimum traffic volume thresholds in order to reflect varying needs in provinces and communities across Canada;

- Adding five new categories, Tourism, Culture, Recreation, Passenger Ferries Services Infrastructure, and Civic Assets and Municipal Buildings;
- Adjusting specific cost sharing requirements for future projects delivered as P3s is removed so federal funding share can be higher (up to one-third or 50 % depending on the category);
- Aligning eligible cost for P3 projects with the P3 Canada Fund - this will eliminate administrative confusion;
- Adjusting the cost sharing for disaster mitigation projects – in recognition that a number of significant disaster mitigation assets in Canada are provincially owned, federal funding can now be up to 50%; and,

Budget 2016 also announced funding for local governments to support stronger stewardship through asset management planning activities and climate change resilience investments. The following two programs will be managed by the Federation of Canadian Municipalities to provide funding for capacity building directly to municipalities:

- \$50 million to increase municipal capacity for asset management, including funding to develop and implement infrastructure asset management planning practices and support more reliable and comprehensive data collection on infrastructure assets; and
- \$75 million to support enhanced municipal planning for climate change resilience, including funding to support municipal projects to identify and implement greenhouse gas reduction opportunities, assess local climate risks, and integrate climate change impacts into asset management planning practices.

Our government has placed a strong focus on outcomes and results. Through the new transit funding, we are aiming to improve the reliability, efficiency, safety and accessibility of public transit systems and support municipalities to plan and be better prepared for future system improvements. Under the new clean water and wastewater funding, we are seeking to improve the reliability of drinking water, wastewater and storm water systems and to encourage municipalities to have plans in place that include innovative approaches and that are aimed at meeting applicable water quality guidelines and wastewater regulations.

We are committed to publicly reporting on the progress under these programs to demonstrate we are achieving the results that Canadians expect and deserve. We will need to work together in order to provide timely reports to Canadians on the results achieved through our collective investments in infrastructure. For example, a priority under the new programs is extending the useful life of existing infrastructure assets. We plan to work collaboratively to ensure that we have an effective way to measure and report on this and other key outcomes and results of these programs.

Finally, as you know, our government is committed to accountability. This means that we need to ensure that federal funding is incremental to existing provincial, territorial and municipal planned investments. We will need to work together to develop appropriate measures for incrementality and report on how projects have been accelerated and investments have increased through these programs.

Our goal is to advance the PTIF and CWWF programs and continue our efforts under NBCF as quickly as possible so that these infrastructure investments can begin to contribute to economic growth and support sustainable, livable communities. It is clear that partnership will be key to our success and an efficient governance structure will have to be established to ensure adequate monitoring and robust communication between our respective organizations. As such, my officials will be in contact with your officials to establish next steps and launch discussions so that we may quickly conclude negotiations of the bilateral agreements.

I want to extend my appreciation to you for your continued support in the implementation of these initiatives. I look forward to our continued collaboration in support of infrastructure investments through these existing and new programs.

Yours sincerely,

A handwritten signature in blue ink that reads "A. Sohi". The letters are cursive and slightly slanted to the right.

Amarjeet Sohi, P.C., M.P.

Annex

Annex 1 PTIF Allocations		
Province/ Territory	Ridership*	Allocation
Newfoundland and Labrador	3,027,498	\$4,940,000
Prince Edward Island	402,163	\$660,000
Nova Scotia	19,719,555	\$32,200,000
New Brunswick	5,353,913	\$8,740,000
Quebec	565,712,079	\$923,710,000
Ontario	910,488,752	\$1,486,680,000
Manitoba	50,733,295	\$82,840,000
Saskatchewan	17,760,942	\$29,000,000
Alberta	212,629,617	\$347,190,000
British Columbia	282,019,372	\$460,490,000
Yukon	546,496	\$890,000
Northwest Territories	196,427	\$320,000
TOTAL	2,068,590,109	\$3,377,660,000

*Taken from the CUTA 2014 Fact book

Annex 2 CWWF Allocations					
Province/ Territory	Base funding Allocation	Net Population percentage (%)	Per Capita Allocation	Total Funding	
Newfoundland and Labrador	\$50,000,000	1.54%	\$20,600,134	\$70,600,134	
Prince Edward Island	\$50,000,000	0.42%	\$5,654,677	\$55,654,677	
Nova Scotia	\$50,000,000	2.76%	\$36,869,027	\$86,869,027	
New Brunswick	\$50,000,000	2.20%	\$29,449,770	\$79,449,770	
Quebec	\$50,000,000	23.47%	\$313,774,400	\$363,774,400	
Ontario	\$50,000,000	38.87%	\$519,642,062	\$569,642,062	
Manitoba	\$50,000,000	3.39%	\$45,250,782	\$95,250,782	
Saskatchewan	\$50,000,000	2.94%	\$39,342,112	\$89,342,112	
Alberta	\$50,000,000	10.98%	\$146,714,129	\$196,714,129	
British Columbia	\$50,000,000	13.10%	\$175,067,721	\$225,067,721	
Yukon	\$50,000,000	0.10%	\$1,390,275	\$51,390,275	
Northwest Territories	\$50,000,000	0.13%	\$1,711,108	\$51,711,108	
Nunavut	\$50,000,000	0.10%	\$1,336,803	\$51,336,803	
Total	\$650,000,000	100.00%	\$1,336,803,000	\$1,986,803,000	

Minister of Infrastructure
and Communities



Ministre de l'Infrastructure
et des Collectivités

Ottawa, Canada K1P 0B6

L'honorable Roger Luc Melanson
Ministre des Transports et de l'Infrastructure
Boite Postale 6000
Fredericton, Nouveau-Brunswick E3B 5H1

Monsieur le Ministre,

Cette correspondance fait suite à notre discussion du 4 avril dernier portant sur les investissements historiques annoncés dans le Budget 2016. Il me fait plaisir de vous offrir plus de détails sur les nouveaux programmes d'Infrastructure Canada liés au transport en commun, à l'eau et aux eaux usées, qui seront mis en œuvre par l'entremise des provinces et des territoires. J'ai également le plaisir de vous informer des améliorations apportées au Nouveau Fonds Chantiers Canada (NFCC) de 2014.

Comme vous en conviendrez, investir dans les infrastructures n'est pas une fin en soi, c'est un moyen visant à bâtir un pays plus prospère, inclusif et durable. C'est plus que du béton et des conduites d'eau; c'est ce qui permet aux Canadiens d'arriver au travail à l'heure et de rentrer à la maison plus rapidement pour passer du temps en famille, c'est ce qui permet à des victimes de violence domestique de trouver un refuge et ce qui offre des installations où nos jeunes peuvent apprendre et se bâtir un réseau qui leur servira tout au long de leur vie.

Le budget 2016 a présenté un plan d'infrastructure qui prévoit des investissements stratégiques et judicieux visant à renforcer l'économie canadienne et à améliorer la vie des Canadiens. Notre plan vise à accélérer les investissements fédéraux à court terme en fournissant du financement pour des projets de remise en état et de modernisation d'infrastructures publiques. Nous y arriverons en collaborant avec vous et nos partenaires municipaux, qui êtes les mieux placés pour cerner rapidement vos priorités de financement. Nous acheminerons les fonds rapidement pour veiller à ce que les projets puissent commencer immédiatement. De plus, nous travaillerons davantage en collaboration en vue de réduire tout fardeau administratif inutile et de simplifier le processus d'approbation.

Le gouvernement du Canada a présenté le Fonds pour les infrastructures du transport en commun (FITC), de 3,4 milliards de dollars, et le Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTUEU), de 2 milliards de dollars, qui visent à favoriser la croissance économique et à soutenir des collectivités durables où il fait bon vivre. Ces initiatives prépareront le terrain pour des investissements stratégiques à plus long terme dans les infrastructures liées au transport en commun, à l'eau et aux eaux usées qui permettront de suivre la croissance rapide des villes canadiennes.

Dans le cadre de ces programmes, nous souhaitons avant tout appuyer des projets qui favorisent l'innovation et l'optimisation des actifs existants. Ces nouveaux programmes d'infrastructure incluent des éléments reflétant ce que nous ont dit bon nombre de nos

partenaires. Nous avons augmenté la part fédérale du partage des coûts et allons désormais fournir jusqu'à 50 pour cent des coûts des projets. De plus, les coûts des projets seront considérés comme admissibles à compter du 1^{er} avril 2016, afin que les travaux puissent commencer immédiatement. Nous continuerons de respecter les cadres de responsabilisation déjà en place dans toutes les provinces et tous les territoires pour assurer une surveillance adéquate de l'argent des contribuables.

Le Fonds pour les infrastructures du transport en commun (FITC)

Le FITC soutiendra principalement les investissements qui répondent aux priorités publiques immédiates, entre autres : les projets qui améliorent l'état d'infrastructures de transport en commun, qui appuient l'optimisation et l'efficacité des réseaux, qui visent l'augmentation de la capacité de gestion des actifs, qui augmentent le niveau de service et qui soutiennent la conception et la planification de futures expansions de réseaux de transport en commun. Les projets pour lesquels on a recours à une utilisation efficace de nouvelles technologies novatrices permettant d'accroître les avantages environnementaux et les projets qui font progresser la sécurité et l'accessibilité du transport en commun seront également admissibles. Les projets d'expansion de réseau pourraient aussi être pris en considération, à la condition qu'ils puissent être achevés dans les délais du programme. Nous savons tous que le succès du transport en commun dépend d'une multitude de facteurs, et c'est la raison pour laquelle j'aimerais également vous encourager à travailler avec les municipalités et les sociétés de transport en commun pour promouvoir les investissements ciblant le transport actif.

L'affectation du Nouveau-Brunswick au titre du FITC s'élève à 8 740 000 \$. Le financement sera réparti de façon à ce que chaque réseau de transport en commun reconnu reçoive un montant minimal de base de 50 000 \$, et le reste des fonds sera réparti en fonction du nombre d'utilisateurs de chaque réseau de transport en commun. (voir annexe 1 : affectations nationales)

Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU)

Le FEPTEU soutiendra principalement les investissements qui répondent aux priorités immédiates en matière d'eau potable et d'eaux usées afin de soutenir un environnement plus sain et propre dans nos collectivités. Ceci comprend :

- la remise en état et l'optimisation d'infrastructures liées à l'eau, à l'eau pluviale et aux eaux usées;
- l'amélioration des approches relatives à la gestion des actifs, y compris les études et les projets pilotes;
- la planification de futures améliorations des infrastructures de collecte et de traitement des eaux usées en vue de se conformer aux exigences réglementaires, et
- les nouveaux projets de construction, y compris la construction de systèmes naturalisés pour la gestion et le traitement des eaux usées et des eaux pluviales, peuvent aussi être pris en considération, à la condition qu'ils puissent être achevés dans les délais du programme.

L'affectation du Nouveau-Brunswick au titre du FEPTEU s'élève à 79 449 770 \$. (Voir annexe 2 : affectations nationales)

Nouveau Fonds Chantiers Canada de 2014

En plus de ces nouveaux programmes, j'ai le plaisir de vous informer que nous avons amélioré le Nouveau Fonds Chantiers Canada (NFCC) de 2014 dans le but d'offrir plus de souplesse aux provinces et aux territoires afin d'engager tous les fonds restants au cours des deux prochaines années (d'ici mars 2018). Votre équipe et plusieurs de vos collègues m'ont exprimé vos inquiétudes quant à la manière dont le gouvernement précédent avait développé le NFCC, et dans l'esprit de notre engagement d'assurer que nos programmes répondent aux besoins des Canadiens, nous avons apporté les changements suivants :

- Suppression de la présélection obligatoire des PPP pour l'ensemble du NFCC;
- Dans le cadre du volet Infrastructures provinciales-territoriales (VIPT) :
 - Modification de la catégorie Autoroutes et routes afin de réduire (Projets nationaux et régionaux du VIPT) ou d'éliminer (Fonds des petites collectivités du VIPT) les seuils minimaux de volumes de circulation, de façon à tenir compte des besoins variés des provinces et des collectivités de l'ensemble du Canada;
 - Ajout de cinq nouvelles catégories : Tourisme, Culture, Loisirs, Infrastructures liées aux services de traversiers pour passagers et Bâtiments et actifs municipaux;
 - Retrait de l'ajustement du partage des coûts pour les futurs projets réalisés en PPP pour que la part fédérale puisse être augmentée (jusqu'à un tiers ou 50 pour cent selon la catégorie);
 - Harmonisation des coûts admissibles des projets en PPP avec ceux du Fonds PPP Canada – ce qui éliminera la confusion administrative;
 - Augmentation du partage des coûts (jusqu'à 50 pour cent) pour les projets liés à l'atténuation des catastrophes, reconnaissant le fait que bon nombre de ces infrastructures au Canada appartiennent aux provinces;

Le Budget 2016 annonce également du financement pour les administrations locales afin d'appuyer une intendance plus rigoureuse grâce à des activités de planification de la gestion des actifs et des investissements favorisant la résilience aux changements climatiques. Les deux programmes suivants seront administrés par la Fédération canadienne des municipalités en vue de fournir du financement directement aux municipalités pour le renforcement des capacités :

- 50 millions de dollars pour accroître la capacité de gestion des actifs des municipalités, y compris du financement pour élaborer et mettre en œuvre des pratiques de planification de la gestion des infrastructures et appuyer une collecte de données plus fiables et plus complètes sur leurs infrastructures;
- 75 millions de dollars pour soutenir une amélioration de la planification des villes en matière de résilience aux changements climatiques, y compris du financement pour appuyer les projets visant à cerner les possibilités de réduire les émissions de gaz à effet de serre et à tirer profit de ces possibilités, à évaluer les risques liés au climat à l'échelle locale et à intégrer les conséquences des changements climatiques dans les pratiques de planification de la gestion des actifs.

Notre gouvernement accorde une grande importance aux effets et aux résultats escomptés. Dans le cadre du nouveau financement pour le transport en commun, nous comptons améliorer la fiabilité, l'efficacité, la sécurité et l'accessibilité des réseaux de transport en commun et aider les municipalités à planifier de futures améliorations de réseaux et à mieux s'y préparer. Dans le cadre du nouveau financement relatif à l'eau propre et aux eaux usées, nous comptons améliorer la fiabilité des réseaux d'eau potable, d'eaux pluviales et d'eaux usées et encourager les municipalités à mettre en place des plans qui comprennent des solutions innovatrices en vue de se conformer aux normes sur la qualité de l'eau et à la réglementation sur les eaux usées en vigueur.

Nous nous sommes engagés à rendre compte publiquement des progrès accomplis dans le cadre de ces programmes pour démontrer que nous atteignons les résultats que les Canadiens méritent et auxquels ils s'attendent. Nous devons travailler ensemble afin de présenter aux Canadiens, en temps opportun, des rapports sur les résultats obtenus grâce à nos investissements collectifs en infrastructure. Par exemple, dans le cadre des nouveaux programmes, l'une des priorités est de prolonger la durée de vie utile d'infrastructures existantes. Nous prévoyons travailler en étroite collaboration pour veiller à ce que nous disposions d'une façon efficace de mesurer et de rendre compte de cet aspect et d'autres effets et résultats clés de ces programmes.

Enfin, comme vous le savez, notre gouvernement a pris un engagement clair en matière de responsabilité. Cela signifie que nous devons nous assurer que le financement fédéral est incrémental aux investissements existants planifiés par les provinces, les territoires et les municipalités. Nous devons travailler ensemble pour élaborer des mesures adéquates d'incrémentalité et rendre compte de la façon dont ces programmes ont permis d'accélérer la réalisation de projets et d'augmenter les investissements.

Notre objectif est de mettre en place les programmes du FITC et du FEPTEU et de continuer nos efforts au titre du NFCC aussi rapidement que possible afin que ces investissements en infrastructure puissent commencer à contribuer à la croissance économique et soutenir des collectivités durables et dynamiques. Il est clair que notre succès passera nécessairement par le partenariat et qu'une structure de gouvernance efficace devra être établie pour assurer une surveillance adéquate et une solide communication entre nos organisations respectives. C'est pourquoi mes représentants communiqueront avec les vôtres pour établir les prochaines étapes et entamer les discussions afin que nous puissions conclure les négociations relatives aux ententes bilatérales dans les meilleurs délais.

Je tiens à souligner à quel point j'apprécie votre soutien et votre collaboration dans la mise en œuvre de ces initiatives d'infrastructure. Au plaisir de continuer à collaborer ensemble dans le cadre de nos investissements en infrastructure, tant grâce aux anciens qu'aux nouveaux programmes.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

A. Sohi

Amarjeet Sohi, C.P., MP

Annex

Annexe 1		
AFFECTATIONS AU TITRE DU FONDS POUR LES INFRASTRUCTURES DU TRANSPORT EN COMMUN (FITC)		
Province/Territoire	Nombre d'usagers *	Affectation
Terre-Neuve-et-Labrador	3 027 498	4 940 000 \$
Île-du-Prince-Édouard	402 163	660 000 \$
Nouvelle-Écosse	19 719 555	32 200 000 \$
Nouveau-Brunswick	5 353 913	8 740 000 \$
Québec	565 712 079	923 710 000 \$
Ontario	910 488 752	1 486 680 000 \$
Manitoba	50 733 295	82 840 000 \$
Saskatchewan	17 760 942	29 000 000 \$
Alberta	212,629,617	347 190 000 \$
Colombie-Britannique	282 019 372	460 490 000 \$
Yukon	546 496	890 000 \$
Territoires du Nord-Ouest	196 427	320 000 \$
TOTAL	2 068 590 109	3 377 660 000 \$

*Extrait du répertoire statistique du transport en commun de 2014 de l'ACTU

Annexe 2**AFFECTATION AU TITRE DU FONDS POUR L'EAU POTABLE ET LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES - FEPTU**

Province/Territoire	Allocation de base de financement	Pourcentage net de la population	Allocation par habitant	Financement total
Terre-Neuve-et-Labrador	50 000 000 \$	1,54 %	20 600 134 \$	70 600 134 \$
Île-du-Prince-Édouard	50 000 000 \$	0,42 %	5 654 677 \$	55 654 677 \$
Nouvelle-Écosse	50 000 000 \$	2,76 %	36 869 027 \$	86 869 027 \$
Nouveau-Brunswick	50 000 000 \$	2,20 %	29 449 770 \$	79 449 770 \$
Québec	50 000 000 \$	23,47 %	313 774 400 \$	363 774 400 \$
Ontario	50 000 000 \$	38,87 %	519 642 062 \$	569 642 062 \$
Manitoba	50 000 000 \$	3,39 %	45 250 782 \$	95 250 782 \$
Saskatchewan	50 000 000 \$	2,94 %	39 342 112 \$	89 342 112 \$
Alberta	50 000 000 \$	10,98 %	146 714 129 \$	196 714 129 \$
Colombie-Britannique	50 000 000 \$	13,10 %	175 067 721 \$	225 067 721 \$
Yukon	50 000 000 \$	0,10 %	1 390 275 \$	51 390 275 \$
Territoires du Nord-Ouest	50 000 000 \$	0,13 %	1 711 108 \$	51 711 108 \$
Nunavut	50 000 000 \$	0,10 %	1 336 803 \$	51 336 803 \$
Total	650 000 000 \$	100,00 %	1 336 803 000 \$	1 986 803 000 \$